



Association Grenoble Développement
et Désenclavement Durables

Formulaire d'adhésion commerçants et artisans

Enseigne :

Activité principale :

N° RCS : Nombre d'employés :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Site internet :

Nom et Prénom :

Téléphone : Mobile :

E-Mail :

Montant de la cotisation : €

Remarques ou suggestions éventuelles :

.....

.....

.....

Nous déclarons souhaiter devenir membres de l'Association AG3D.

Fait à : Le : / /

Cachet et Signature :

Conformément à la loi « informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Si vous souhaitez exercer ce droit, contactez l'Association AG3D à l'adresse suivante :

Richard CAZENAVE – AG3D – 3 bd Joffre – 38000 GRENOBLE – <http://www.ag3d.fr> ou ag3d38@aliceadsl.fr

Association déclarée en Préfecture de l'Isère, n° W381004246



Pourquoi adhérer ?

- Parce que seule une démarche rassemblant toutes les forces vives de Grenoble peut réussir à inscrire notre agglomération dans les grands projets d'infrastructures nationaux et régionaux.
- Parce que l'AG3D, association apolitique, réunit dans une action commune les acteurs économiques et les collectivités publiques, les décideurs locaux et nationaux et des personnalités de tous bords.
- Parce qu'une fenêtre s'ouvre, après les élections municipales, pour faire avancer les projets d'infrastructures dont Grenoble a un besoin vital, et notamment :
 - un vrai TGV
 - une liaison routière rapide vers le sud
 - un contournement de Grenoble fluide (amélioration de l'A480 et réalisation de la Rocade Nord)
 - un lien entre Grenoble et les stations de l'Isère, actuellement sous-dimensionné, comparativement à la Savoie, et permettant de réaffirmer Grenoble comme Capitale des Alpes, élément clé de son attractivité.
- Parce que l'AG3D se propose d'être l'aiguillon et le catalyseur de ces projets d'avenir.

Adhérez pour participer activement aux décisions stratégiques qui conditionnent votre avenir

➤ ***Montant des cotisations***

Par délibération du CA du 5 avril 2008, la grille de cotisation est la suivante :

Nombre d'employés	Cotisation montant minimal	Nombre de voix
0	50	1
1 à 2	100	1
3 à 5	200	2
au-delà de 5	300	2

➤ ***Les avantages réservés aux adhérents***

- **Soyez informés** avant les autres des projets, réflexions, initiatives et publications de l'AG3D ;
- Participez à des **groupes de travail** AG3D ainsi qu'aux réunions réservées aux membres .
- **Proposez** la création d'un nouveau groupe de travail ;
- **Accédez** directement à l'équipe de l'AG3D ;
- Partagez avec l'équipe de l'AG3D **vos réflexions et orientations stratégiques** ;
- Participez gratuitement à **toutes les manifestations** organisées par l'AG3D.